

AVANT-PROPOS

Après « Chateaubriand » en 1998, « La Traduction » en 1999, « L'Histoire. De la source à l'usage » en 2000, et « La Culture scientifique » en 2001¹, voici donc le numéro 5 d'*Atala* : « Au bonheur du risque ? ».

La revue tient le rythme annuel qu'elle s'était proposé au départ. La preuve est faite, matériellement, qu'une petite équipe de bénévoles, travaillant dans un lycée et sous l'inspiration du projet d'établissement, peut produire régulièrement un instrument de réflexion, pour l'établissement et pour l'extérieur : pour participer à l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. Tout étant réalisé, sauf l'impression, par ces bénévoles.

Dans l'esprit, nous nous efforçons toujours de proposer aux jeunes lycéens et étudiants, de notre lycée et d'ailleurs, et à tous ceux qui veulent bien nous lire, des textes de qualité, écrits par des auteurs très différents, qui vont de l'universitaire spécialiste et chevronné au jeune étudiant encore sur les bancs des universités. Et évidemment, nous aimons solliciter particulièrement des personnes de notre environnement, enseignants ou anciens élèves. Enfin nous aimons offrir à plusieurs de ces personnes l'occasion d'écrire, c'est-à-dire d'affronter, certaines pour la première fois, une épreuve de vérité, celle de l'écriture en vue de la publication. Cela aux côtés de personnes qui ont l'habitude de publier, souvent depuis longtemps.

Le thème du risque

Pour la première fois, et non sans hésitations, nous sortons du cadre disciplinaire qui était le nôtre, et que formaient des disciplines impor-

(1) Tous les numéros sont réimprimés au fur et à mesure. Ils sont donc disponibles. Par ailleurs, on trouve leurs sommaires, les résumés de leurs articles et certains de ces articles en texte intégral, ainsi que des prolongements et débats sur les pages du site internet du Lycée Chateaubriand de Rennes : <http://perso.wanadoo.fr/chateaubriand/page9.htm>

tantes dans notre lycée : la philosophie, la littérature, les langues, l'histoire, les sciences... D'autre part, nous entrons dans un débat actuellement très fréquenté, aux enjeux de société maintenant évidents et de première importance.

Pourtant, lorsque le comité de rédaction d'*Atala*, sur la proposition de Laurence Le Bras, commença à envisager de traiter le thème du risque, nous ne pouvions prévoir la fortune éditoriale et médiatique de ce problème. C'était au printemps 1999 — plus la revue est petite et de plus loin les numéros se préparent ! —, et les revues, journaux et colloques ne s'étaient pas encore emparés de la notion de « société du risque¹ ». D'ailleurs, à l'époque, il s'agissait plutôt encore, pour nous, d'un malaise, assez peu identifiable, dont les données se sont précisées au fur et à mesure de la préparation du numéro et même avec la lecture des articles, à mesure que nous les avons reçus : de l'inquiétude face au risque, nous sommes passés à la franche confiance dont témoignent le titre et l'ordre que nous avons retenus.

Maintenant, eh bien, *Atala* aimerait jouer sa partie, modeste, dans le concert de tous ceux qui s'efforcent de penser le risque.

Penser le risque ?

Il y a, proprement dans le risque, quelque chose qui défie la pensée, mais aussi, il est vrai, la sollicite et l'encourage, la fascine peut-être. D'un côté, notre moment voit l'explosion des risques de toute nature, dont certains mettent en jeu l'existence même de nos sociétés et de l'humanité. D'où cette inquiétude nouvelle, profonde et justifiée, et cette demande de réflexion, qui surgit de toutes parts. Mais, fondamentalement, il y a dans l'idée même du risque l'intuition d'une réalité fuyante qui défie ouvertement la définition et, à bien des égards, les supputations du calcul et les spéculations de la raison. Et cela depuis l'Antiquité, comme nous le rappellent les articles de Jacqueline Lagrée et Pierre-Henry Frangne, de Jean-Marie Tréguier, et de Sabine Willem-Auverlot.

Pour essayer de penser le risque, nous présentons aussi des expériences. Car, en tant qu'il se présente et s'affronte dans la pratique de la vie, le risque se pense déjà dans cette rencontre même et dans le retour de réflexion que chacun peut faire sur elle. Ces expériences sont diverses et relatent des risques complètement différents. Il y a celle du journaliste (Jean-Pierre Bousquet), dont les risques ne sont pas tous ceux

(1) Dernier en date à ce jour, le dossier de la revue *Sciences humaines*, n° 124, février 2002 : « Société du risque. Fantômes et réalités. » Comme le précise ici Michel Wieviorka, cette notion a été créée par le sociologue allemand Ulrich Beck, dont le livre *La Société du risque* n'a été traduit en français qu'en 2001.

qu'une image romantique et médiatique laisse voir habituellement... Celle de l'entrepreneur industriel, dont Guy Dadou nous livre un cas, à travers une histoire de sa société, telle qu'elle fut inaugurée et jalonnée par des choix et des décisions. Celle du professeur, ici du professeur de lettres (Yvon Logéat), en tant que praticien d'une profession affrontée par nature à un certain risque d'enseigner, lequel, pour n'être pas spectaculaire, met en jeu pourtant la formation des élèves à la libre invention, notamment sous sa forme de l'écriture.

Mais aussi nous nous réjouissons d'accueillir des disciplines que nous n'avions pas jusqu'ici sollicitées, surtout parce qu'elles ne touchaient pas à nos thèmes, et un peu parce qu'elles ne sont pas encore assez intégrées à l'enseignement des lycées, ou qu'elles ne lui appartiennent pas : les disciplines artistiques et activités culturelles avec Catherine Elkar, les sciences sociales avec les spécialistes reconnus que sont David Le Breton et Michel Wieviorka, et le droit. À cet égard, nous nous réjouissons que Rozenn Bellayer-Le Coquil ait écrit pour *Atala* cette véritable leçon de droit qui était ici nécessaire, dans les formes et dans le ton d'une discipline qui manque tellement à nos études générales et à notre culture commune.

Mais on verra bien vite que la littérature aussi (Aline Mura-Brunel, S. Willem-Auverlot) et la philosophie (Julie Thézé, J.-M. Tréguier, J. Lagrée et P.-H. Frangne), qui nous sont plus familières, apportent diversement leur contribution indispensable à notre essai de penser le risque.

Permanences et renouvellements dans la notion du risque

Depuis longtemps (depuis toujours ?), la pensée se laisse volontiers provoquer par cette incertitude périlleuse et cette espèce de rationalité paradoxale sous lesquelles le risque place la vie humaine. Ainsi plusieurs de nos articles pratiquent-ils le balancement entre les références à la philosophie grecque et les réflexions sur les données nouvelles du risque : J. Lagrée et P.-H. Frangne font jouer leur idée de « beau risque » entre Platon et les problèmes actuels de la bioéthique et, pour construire son « bonheur du risque », J.-M. Tréguier confronte Aristote et Merleau-Ponty. Quant à S. Willem-Auverlot, elle montre combien, dans Thucydide, c'est-à-dire chez un historien-écrivain soucieux de comprendre la rationalité particulière de l'histoire, la question du risque est prégnante et comment sa notion de *kairos* déborde nettement le domaine de la stratégie militaire : tellement le moment propice réunit, de manière complexe, les thèmes de la guerre, de la politique, de la vertu démocratique, de la rhétorique, du tempérament et de l'aptitude personnelle à la persuasion et à l'action, aux

incertitudes que celles-ci représentent. À Athènes, le stratège est un magistrat élu sur ce qu'il est — et sur ce qu'il paraît —, et il agit autant par la parole dans les assemblées que par la conduite des opérations sur le terrain.

Et cependant, quels changements ! Souvent les articles ou entretiens évoquent des incertitudes nouvelles, et presque toutes insoupçonnables il y a seulement 20 ou 30 ans. Le développement des techniques en général et leurs répercussions dans la société (M. Wieviorka et Bernard Chevassus-au-Louis), celui de la médecine et des bio-technologies en particulier (J. Lagrée et P.-H. Frangne), les incidences du développement dans l'aménagement des territoires (Jean-Michel Bernardin), les formes nouvelles de l'économie et de la finance (G. Dadou), certaines conduites à risque des jeunes (D. Le Breton) : tout cela met au jour des situations de risque inédites qui affectent la vie des particuliers et les enjeux et débats de la société. Signe des temps : le droit lui-même en est si profondément troublé que notre Code civil peine à enregistrer et à harmoniser les régimes spéciaux que suscite la demande de lois en matière de responsabilité, et que des notions juridiques aussi fondamentales et en principe aussi claires et distinctes que celles de la faute et de la responsabilité en sont devenues par moments illisibles (R. Bellayer-Le Coquil).

En somme, si le risque est une notion et une expérience communes à toutes les époques et à toutes les nations, il s'impose aujourd'hui comme une donnée fondamentale de nos sociétés développées.

La complexité de la notion de risque

Partout donc le risque surgit, ou resurgit, avec des caractéristiques communes et sous des formes pourtant spécifiques, selon le domaine et selon les enjeux, et posant constamment des problèmes de définition.

Ainsi que le demandent M. Wieviorka et J.-M. Tréguier, ne confondons pas le danger, le hasard et le risque. La première notion décrit les caractéristiques de tel péril encouru ; la deuxième représente souvent l'image que nous nous faisons de l'événement, plutôt gratifiante en somme (le destin nous regarde...) et éventuellement exonérante de notre propre responsabilité ; la troisième relève historiquement du calcul des probabilités, et donc d'une forme de la rationalité.

Quels que soient les domaines, que cette notion de risque relève de l'épistémologie, comme dans les sciences sociales (M. Wieviorka) ou bien encore dans la géographie (J.-M. Bernardin), ou qu'elle soit d'essence juridique (R. Bellayer-Le Coquil) ou politique au sens large (B. Chevassus-au-Louis), elle a à voir avec le secteur des assurances et,

au-delà, avec l'économie et l'administration réglées de toutes les activités qui exposent l'homme à l'imprévu des autres hommes, de la nature, et de ce que font les hommes à l'égard de la nature¹.

Selon le cas, on distinguera le calcul du risque et le principe de précaution, ou bien les notions de contrainte, de ressource et de risque, ou bien on mettra en évidence la notion de responsabilité : juridique, administrative et politique. Et nulle part on ne parlera de « risque naturel ». Car, comme le montre bien J.-M. Bernardin, c'est l'homme qui fait qu'il y a du risque, qui le subit, et qui le prévient : toute géographie des risques appartient à la géographie humaine.

Mais la notion de risque a à voir aussi avec la philosophie et notamment avec l'éthique. Comme le montrent J. Lagrée et P.-H. Frangne pour les problèmes de bioéthique et B. Chevassus-au-Louis pour la gestion du risque alimentaire, ou, de manière plus générale J.-M. Tréguier, le risque sollicite en nous, personnellement et collectivement, des décisions de valeurs. Il engage donc notre liberté : par là le risque appartient à l'existence humaine et, comme tel, il doit s'assumer. Là encore revient une évidence, que sans doute nous n'aurions jamais dû quitter des yeux.

Le principe de précaution

C'est dans ce contexte actuel du souci de l'avenir que le principe de précaution apparaît. Avec l'autorité du chercheur et l'expérience du responsable acquise dans les institutions, B. Chevassus-au-Louis, en travaillant ici le principe de précaution bien au-delà de la seule question du risque alimentaire, fait le point sur la question. Il analyse la naissance de ce principe, sa complexité et ses ambiguïtés, ses incidences et ses enjeux, les propositions qu'il suscite, ses perspectives prometteuses pour l'avenir.

Dans les sciences sociales (M. Wieviorka), dans la santé (J. Lagrée et P.-H. Frangne), dans le droit (R. Bellayer-Le Coquil), dans la géographie (J.-M. Bernardin), et dans la politique, voilà donc un principe relativement nouveau, celui d'anticiper le risque et même, à certains égards, d'empêcher son apparition². On voit bien, au début d'usage et à certain-

(1) Voir aussi à ce sujet la réflexion et les ouvrages de François Ewald, par exemple *L'État providence*, Grasset et Fasquelle, 1986 et *Histoire de l'État providence*, LGF, Le Livre de Poche, 1996.

(2) Voir Dominique Bourg et Jean-Louis Schlegel, *Parer aux risques de demain. Le principe de précaution*, Seuil, 2001 et F. Ewald, C. Gollier, N. de Sadeleer, *Le Principe de précaution*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2001. Dans son article, R. Bellayer-Le Coquil cite la première définition juridique de ce principe, dans la loi Barnier du 2 février 1995 : « Le principe de précaution selon lequel l'absence de certitude, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles de l'environnement à un coût économique acceptable. »

nes définitions qui en sont faites, combien cette idée reste floue et même à certains égards dangereuse, car il ne faudrait pas que, sous le prétexte d'une précaution mal comprise, on espère n'avoir plus à prendre de risque. Cette fois, le risque ne serait plus oublié, mais carrément et activement nié : autre illusion, et autre mode des inhumanités que l'on entend justement proscrire.

Il est exact que de grands dangers nous menacent : la dimension de l'incommensurable compte ici, qui interdit le calcul du risque. Certains de ces périls dessinent déjà leurs contours avec l'apparition de fléaux menaçant la santé publique ; de ressources et de technologies permettant la modification des espèces, parmi lesquelles l'espèce humaine ; de formes nouvelles de la vie personnelle et sociale. Et nous savons maintenant qu'il en est sûrement d'autres, que justement nous ne soupçonnons même pas. Voilà ce que les derniers événements pourraient bien nous avoir appris : que le futur est quasiment à notre portée immédiate, et qu'il laisse deviner de grandes épreuves.

Pour les premiers de ces dangers, qui sont maintenant envisageables, la précaution consisterait à les répertorier, à examiner, autant que faire se peut, la portée des mesures que nous prendrions en leur présence, à pratiquer des moratoires... Étant entendu que ce seraient là des modes de l'action et non des manières inavouées de ne rien faire. Pour les seconds, il faudrait au moins savoir qu'ils existent nécessairement, que nous n'avons pas encore tout vu en matière de risques, et que nous devons nous préparer à leur apparition, comme le recommandent M. Wieviorka, ou J. Lagrée et P-H. Frangne, ou, de manière très précise, B. Chevassus-au-Louis. Mais comment se préparer à ce que nous ne connaissons pas ? Suivant les suggestions de J.-M. Bernardin et Y. Logéat, risquons nous-mêmes ceci, à côté des autres propositions : en développant, notamment dans l'éducation des jeunes, notre sens de l'avenir : le sens de l'incertain et la confiance raisonnablement fondée de chacun en lui-même et dans le lien social, les réserves à l'égard des nostalgies ainsi que la culture de l'histoire, l'exercice raisonné et concret à l'imprévu. On est actuellement loin du compte, tellement la méfiance et la peur s'installent, et en même temps l'exigence et la certitude déraisonnables selon lesquelles, « à une époque comme la nôtre », tout risque pourrait et devrait être évité.

Que vient faire l'art dans la question du risque ?

Si l'artiste est celui qui invente des formes de la sensibilité et de la pensée, alors son activité et même ce qu'on peut appeler son action expérimentent, à leur manière, ce que c'est que la liberté à l'épreuve du risque. Prenant à chaque fois appui sur leur propre capacité d'innova-

tion et sur celle de leurs techniques, et souvent légitimés par là à prendre position dans les incertitudes de leur époque, l'écrivain ou le peintre, ou l'homme de théâtre, savent bien, eux, que toute œuvre est au risque de l'échec, ou du silence. À ce point de vue, A. Mura-Brunel, qui a choisi d'étudier la production romanesque immédiatement contemporaine (à notre connaissance, elle serait dans l'Université notre première vingt-et-unième !), met en évidence l'exercice réfléchi de deux risques, celui de l'écriture d'auteurs dont personne ne sait — et surtout pas eux — la forme de leur avenir ni même s'ils en ont un, et celui de l'interprète qui s'attache à discerner, à ses propres risques et périls — moindres, il est vrai —, le sens en devenir de ces tentatives. En quoi elle pratique une fidélité profonde à ses écrivains. En quoi aussi elle nous rappelle utilement que les grandes œuvres que nous admirons tous furent un jour des formules lancées au péril du public et que, justement, c'est bien par là qu'elles ont quelque capacité à nous surprendre comme des événements actuels et quelque chose à nous apprendre, de non-écrit encore dans quelque commentaire, sur notre liberté. À un autre point de vue, l'article d'Y. Logéat nous montre, sur pièces, que la littérature s'enseigne aussi par le travail d'écriture des élèves de lycée ou de collège. Pour peu que le professeur de lettres consente à en prendre le risque, des élèves de Seconde apprennent par l'expérience, et dans la familiarité pratique des écrivains vivants, ce que c'est qu'écrire : découvrir les joies imprévues que l'on se donne quand on se confie peu à peu à sa propre capacité d'inventer et, en même temps, aux rigueurs de la syntaxe ou à la logique paradoxale d'une métaphore : en un mot, aux contraintes assumées d'un argument et de formes d'écriture. Et puis, désormais, sur internet, chacun va trouver, même en tout petit, l'occasion de se faire lire, de se faire discuter, d'éprouver ses talents¹...

Quant à C. Elkar, elle montre comment telle institution se trouve confrontée à des choix entre les œuvres, à des choix qui engagent des financements et des politiques culturelles. Qui décide et sur quels critères entre des objets qui, dans nos musées et fonds artistiques, sollicitent si diversement et si librement les goûts, les répulsions et les attentes imprévisibles des visiteurs actuels et futurs ? Ou encore, quelle impulsion donner, et à quel moment ?

Le risque et le temps, le temps du risque

Que l'on considère, avec S. Willlem-Auverlot, la décision stratégique dans la pensée de Thucydide, ou, avec Y. Logéat, la prise de risque

(1) Les instructions officielles à l'intention des classes de seconde et de première en lettres prescrivent comme objet d'études : « Écrire, publier, lire. »

dans les classes, ou, avec G. Dadou, les décisions de l'entrepreneur, ou, avec D. Le Breton, les situations à risque chez les jeunes, ou, avec B. Chevassus-au-Louis, l'apparition et le développement des risques dans l'alimentation..., en somme en lisant tous nos articles, on est frappé par la récurrence du thème du temps : de la durée et du moment, de l'événement.

Le risque a toujours à faire avec le temps, puisqu'il propose — ou plutôt impose —, à un moment donné, un choix qui sera ou non validé plus tard, par l'événement ou les événements.

Dans la brève durée, et parfois dans l'instant où le jeune se met lui-même en danger pour tenter la mort, la situation se dénoue, parfois pour toujours. Mais la longue durée modifierait presque la notion de risque, quand elle met en jeu les processus d'évolution des espèces, quand elle enchaîne les circonstances successives et multiplie les choix en cascades, jusqu'au moment lointain où le dénouement se produit (quand il se produit, car où arrêter un processus ?), dans un contexte où les données dans lesquelles la première décision s'effectue à peu près en connaissance de cause ont laissé place à d'autres, totalement différentes : il y a des domaines où il faut attendre d'avoir traversé toute une histoire pour savoir même quels risques on a courus. C'est déjà le cas dans la carrière d'un entrepreneur comme G. Dadou quand, plus de vingt ans après, il regarde les conditions dans lesquelles il prit la décision de fonder son entreprise et qu'il les compare à celles au sein desquelles, continuant après sa retraite, elle va poursuivre les conséquences de cette première décision. De même quand C. Elkar considère les débuts déjà relativement anciens d'une collection de Fonds régional d'action culturelle, et quand elle envisage le devenir ultérieur de cette collection : quelle est la durée pendant laquelle les choix effectués à un moment donné continuent à agir ? Et encore plus dans les processus très longs évoqués par B. Chevassus-au-Louis. C'est le cas enfin dans la perspective d'éducation dans laquelle se placent Y. Logéat et J.-M. Bernardin, et dans laquelle tout professeur travaille : comment enseigner à des enfants, ou à des jeunes de 15 ou 20 ans, sans songer aux si lointaines conséquences possibles de nos choix actuels, ou de nos peurs, dans un contexte qui, probablement, aura peu à voir avec le nôtre, et sans avouer qu'on ne saurait soupçonner ces conséquences ? Voilà un domaine immense, aux actions journalières, où le principe de précaution serait le bienvenu, à condition, encore une fois, que la précaution ne signifie pas l'abstention mais l'éducation à l'imprévu et à la décision responsable.

Au moins, dans tous les domaines dont il est question dans ce numéro, savons-nous maintenant — et ce n'est pas rien — que notre époque

a modifié ou démenti beaucoup des calculs les plus raisonnables qu'on avait pu former à son propos, qu'elle nous surprend et nous dément tous les jours. C'est en ce sens que nous pouvons nous estimer amplement avertis.

Le risque comme notre chance

En fait, comme J.-M. Tréguier le montre bien, le risque, auquel on confère le plus souvent un sens négatif, signifie aussi bien que l'avenir nous réserve les faveurs de son imprévisibilité. Sans l'incertitude que signale le risque, est-ce que même nous agirions ? Serait-il possible d'agir sans penser que, justement, c'est l'impossibilité de prédire totalement l'effet de notre action qui la permet et qui la met en mouvement ? Il y a une acception éminemment positive du risque, qui est celle d'ouvrir le présent à toutes ses propres possibilités.

Il y a donc bien, dans le risque, une ambivalence que signalent plusieurs de nos articles et entretiens (J. Thézé, J.-P. Bousquet, G. Dadou, J. Lagrée et P.-H. Frangne, D. Le Breton...) : celle qui non seulement séduit la pensée mais aussi la détermine à agir. C'est ce que les uns, avec Péguy, pourraient appeler l'espérance ; d'autres, avec Malraux, l'espoir ; d'autres encore, avec Max Weber, la responsabilité.

Le risque et la décision

Mais où serait alors la limite entre un pur activisme et une action que légitime en effet l'incertitude de ce qu'il en adviendra ? Actuellement, la pensée du risque ramène l'attention sur les théories et les philosophies de la décision, dont on connaît les dangers. Dans l'idée qu'il faut décider peuvent se glisser les paris les moins recommandables, l'arbitraire et même le nihilisme de l'action pour l'action. Une sorte de fuite en avant pourrait amener à tenter la chance en toute circonstance, et justement pour donner, à toute force, un sens à chaque circonstance.

Cependant... Le paradoxe du risque pourrait s'énoncer ainsi : avant que l'événement n'arrive, personne ne l'avait prévu, même pas ceux dont c'est le métier, les prévisionnistes. Ou bien : parmi la masse des notes parvenues aux responsables, il en est bien une ou deux qui l'annonçaient, mais justement elles ne faisaient pas sens, à l'époque. Quand l'événement est survenu, la note perdue entre toutes celles qui ne feront jamais sens accuse les responsables. Les analyses alors foisonnent, qui disent toutes, et souvent de manière très pertinente, pourquoi cet événement devait arriver tel qu'il est arrivé. Mais, d'un autre côté, que sait-on des risques évités grâce à des prévisions qui se sont révélées pertinentes et auront permis une politique efficace de prévention ?

Il y a donc bien une rationalité dans l'événement et dans le risque qu'il fait courir, mais elle n'est pas exactement déductible *a priori* : en un mot, l'événement peut se subodorer, le travail du risque et de la précaution peut le parer, mais la chaîne complète des causes et des effets ne saurait se construire d'avance et à coup sûr. Depuis Aristote, on sait que c'est la raison même de l'action humaine, telle que le théâtre la donne à regarder et à apprendre, en représentant le mode de son apparition et de sa logique.

Dans notre action, personnelle et collective, il nous faut donc faire confiance à la rationalité finale de l'événement, c'est-à-dire à celle que nous ne saurions connaître entièrement dès maintenant mais dont l'étude du passé, immédiat et lointain, et l'attention raisonnée au présent, peuvent nous apprendre quelque chose. Confiance aussi en nos calculs et en notre prudence : reconnaître les probabilités pour ce qu'elles sont, aiguïser le sens de l'avenir au contact de l'histoire et au sein de la culture, faire tout ce qui peut au moins prévenir certains risques, et — qui sait ? — faire en sorte qu'ils ne se formeront même pas. Confiance enfin en des formes nouvelles de la vie et de l'action démocratiques, qui ne mettraient plus en cause et en responsabilité le seul pouvoir des hommes politiques, confiance en ces institutions citoyennes dont M. Wieviorka esquisse les contours et dont B. Chevassus-au-Louis, en nous montrant qu'elles sont déjà préfigurées dans certaines institutions, indique les riches perspectives.

Et puis, on l'espère avec J. Thézé, pourquoi ne pas retrouver la considération et le respect pour une vocation et un métier — ceux du politique — qui consistent, fondamentalement, dans les servitudes qu'impose toute décision portée sur la vie en commun des hommes et dans le désir d'engagement personnel que celle-ci suscite ?

Encore une fois, cela s'apprend, notamment dans l'éducation des jeunes...

Poursuivre le débat...

Naturellement, nous ne souhaitons pas ainsi clore le débat sur le risque, bien au contraire. Comme pour nos numéros précédents, nous aimerions, utilisant désormais les ressources d'internet, continuer et développer les analyses et les discussions, par la participation des lecteurs de ce numéro.

Pierre Campion, Stéphane Gibert, Laurence Le Bras